

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

TRANSPORTS, MER ET PÊCHE

Direction générale de l'aviation civile

Arrêté du 24 septembre 2013 modifiant l'arrêté du 22 octobre 2012 portant nomination des membres du conseil de discipline du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile

NOR : TRAA1323956A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche,

Vu le code de l'aviation civile, notamment ses articles R. 425-4 à R. 425-10 ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2012 portant nomination des membres du conseil de discipline du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile,

Arrête :

Article 1^{er}

La liste des membres figurant au *a* de l'article 1^{er} de l'arrêté du 22 octobre 2012 susvisé est modifiée ainsi qu'il suit :

M. Jean-Michel AUBAS est nommé membre titulaire du conseil de discipline du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile, en remplacement de M. Jean-Claude COULARDOT.
Son mandat expire le 19 novembre 2015.

Article 2

La liste des membres figurant au *b* de l'article 1^{er} de l'arrêté du 22 octobre 2012 susvisé est modifiée ainsi qu'il suit :

M. Laurent TAUZY est nommé membre suppléant du conseil de discipline du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile, en remplacement de M. Patrick JEAN.
Son mandat expire le 19 novembre 2015.

Article 3

La liste des membres figurant au *d* de l'article 1^{er} de l'arrêté du 22 octobre 2012 susvisé est modifiée ainsi qu'il suit :

M. Arnaud MICHEL est nommé membre titulaire du conseil de discipline du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile, en remplacement de M. Jean-François BLOUZARD.
Son mandat expire le 19 novembre 2015.

Article 4

M. Jean Michel AUBAS est désigné en qualité de vice-président de la section transport et travail aériens du conseil de discipline du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile, en remplacement de M. Jean-Claude COULARDOT.

Article 5

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 24 septembre 2013.

Pour le ministre et par délégation :
L'adjoint au directeur général de l'aviation civile,
P. SCHWACH